



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
16 février 2012  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement**  
**Quatrième session**  
Genève, 25 et 26 janvier 2012

**Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle  
sur les produits de base et le développement  
sur sa quatrième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 25 et 26 janvier 2012

## **I. Résumé du Président**

### **A. Déclarations liminaires**

1. La quatrième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, conformément au mandat établi par la Conférence à sa douzième session en avril 2008, a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, les 25 et 26 janvier 2012.

2. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, a fait référence aux principaux objectifs de la réunion d'experts, à savoir aider les pays en développement tributaires des produits de base à mettre à profit pour leur développement les fortes hausses des prix de ces produits, traiter les problèmes de commerce et de développement liés à la dépendance à l'égard des produits de base, mieux tirer parti de la mondialisation des marchés, et atteindre les objectifs de développement fixés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. M. Draganov a souligné que les hausses des prix des produits de base depuis 2002 avaient focalisé l'attention des gouvernements, des acteurs privés et des pays consommateurs sur le secteur des produits de base. Mais s'ils tiraient de leurs exportations des produits de base des recettes accrues, beaucoup de pays en développement tributaires de ces produits n'avaient pas pu mettre en œuvre les changements structurels ou les politiques économiques nécessaires pour diversifier leur économie, redistribuer les gains obtenus et améliorer le niveau de vie des populations les plus pauvres. On s'inquiétait des effets de la forte instabilité des prix des produits agricoles et du risque d'une aggravation de l'insécurité alimentaire, à cause d'une offre insuffisante, dans les pays pauvres importateurs de produits alimentaires, qui restaient vulnérables à une possible crise future.

3. M. Draganov a fait valoir que depuis 2008, la communauté internationale avait réagi face à l'instabilité grandissante des marchés des produits de base. Il s'agissait de transformer ces efforts en initiatives concrètes et d'encourager les gouvernements à entreprendre les réformes requises. Le Secrétaire général adjoint a mis en exergue l'action de la CNUCED pour encourager les réformes de nature réglementaire, afin de limiter les mouvements de capitaux spéculatifs sur les marchés des produits de base. Il a également attiré l'attention des participants sur certaines grandes questions récemment débattues lors du deuxième Forum mondial sur les produits de base de la CNUCED, et notamment sur celle des réserves alimentaires qui occupait une place de plus en plus importante et figurait parmi les objectifs de politique générale des gouvernements. En outre, M. Draganov a fait valoir que le secrétariat devait recevoir de la treizième session de la Conférence un mandat ferme pour la poursuite de ses travaux concernant les produits de base.

### **B. Évolution des marchés des produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives**

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. La réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a analysé l'évolution récente des marchés des produits de base et les défis auxquels étaient confrontés les pays en développement tributaires de ces produits.

5. Les experts ont souligné que l'évolution des prix des produits de base en 2011 était liée aux fondamentaux de l'offre et de la demande – en particulier, la forte augmentation de la demande des pays asiatiques ainsi que les interventions financières sur les marchés – qui influaient sur la nature et la durée des cycles de prix.

6. En ce qui concerne les fondamentaux du marché, les experts considéraient en général que les prix devaient se maintenir à des niveaux historiquement élevés, sous l'effet simultané de la demande croissante des pays émergents (Chine particulièrement) et de la lente adaptation de l'offre, du fait que les hausses de prix n'avaient pas conduit à des investissements accrus. En ce qui concerne l'offre, les limites s'expliquaient par l'absence d'infrastructures, par l'accès insuffisant des producteurs aux technologies et aux moyens de financement, et par la transmission de l'instabilité des marchés. Pour éliminer les contraintes pesant sur la production, il fallait agir au niveau des politiques – par exemple pour mettre en place un environnement favorable pour les investissements, avec la gouvernance améliorée et la stabilité macroéconomique que cela impliquait.

7. Les experts se sont dits inquiets de l'instabilité excessive des prix des produits de base, notant que les cycles de liquidité financière et la gestion de portefeuille des investisseurs financiers pesaient sur la dynamique des prix. Les marchés à terme avaient bel et bien une influence sur les prix au comptant, en fonction des anticipations et des sentiments du marché qui étaient parfois en contradiction avec les fondamentaux du marché. Les prix répondaient donc à la recherche de rendements à court terme et ne donnaient pas de signaux propres à favoriser les investissements productifs dans le secteur des produits de base, ce qui compromettait la sécurité de l'offre pour l'avenir.

### C. Pétrole et gaz, minéraux et métaux, et produits agricoles

(Point 3 de l'ordre du jour)

8. Durant cette partie de la réunion, on s'est surtout intéressé à l'évolution récente des marchés des produits de base et à l'analyse des principaux défis que les pays devaient relever pour mieux valoriser l'exploitation de leurs ressources naturelles.

9. En ce qui concerne l'évolution récente des marchés des produits de base, les experts estimaient qu'en 2011 la demande avait été tirée par les pays en développement et que la Chine avait joué un rôle prépondérant. On s'attendait à ce que la demande continue à augmenter. S'agissant de l'offre, les problèmes d'approvisionnement possibles risquaient de pousser encore davantage à la hausse les prix des produits de base. Les participants ont insisté sur la nécessité de prêter davantage attention à la crise alimentaire, et d'améliorer la réponse internationale à ce problème.

10. Il ressortait de l'analyse des secteurs de l'énergie et des minéraux faite par les experts que les combustibles fossiles restaient les principales sources d'énergie. Comme la part du gaz dans la production d'électricité avait augmenté, il y avait eu une réduction de la part des produits pétroliers pour cet usage. Parmi les grands défis auxquels était confronté le secteur pétrolier, les intervenants ont mentionné: a) les fondamentaux plus difficiles; b) la demande des marchés émergents et le risque de ne pas disposer en temps voulu des approvisionnements supplémentaires nécessaires; c) les risques géopolitiques; et d) les anticipations des marchés concernant la croissance économique. Dans le secteur des minéraux, il fallait prendre en compte: a) la forte dépendance vis-à-vis de la demande chinoise pour les minéraux; b) les fondamentaux plus difficiles; c) la nécessité de minimiser les effets sur l'environnement; et d) le souci de faire en sorte que les communautés locales puissent mieux profiter des activités minières.

11. Selon les experts, la hausse des prix des produits de base devait se traduire pour les producteurs et les exploitants agricoles par des gains qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et d'accroître leur production et leurs investissements. Dans la filière du café, par exemple, les pays producteurs restaient confrontés à de nombreuses difficultés, par exemple fluctuations des prix, mauvaises infrastructures, coûts accrus (essentiellement sous l'effet de l'augmentation des prix du pétrole), accès insuffisant aux moyens de financement,

absence de recherche et de formation, et impossibilité pour les petits producteurs de s'organiser faute de capacités. Une redistribution des gains tirés des produits de base pourrait aider à éliminer ces obstacles.

12. Les fluctuations des prix soulevaient une importante question: dans quelle mesure la financiarisation des produits de base amplifiait-elle l'instabilité des prix, avec les conséquences qui en résultaient pour les producteurs, pour les pays importateurs et exportateurs, et pour les décisions d'investissement dans ce secteur? Le problème des effets de la spéculation sur l'instabilité des prix sur les marchés de ces produits a été en particulier discuté. Pour certains experts, même si des études empiriques donnaient à entendre qu'il n'existait pas de lien de causalité entre les positions spéculatives et les prix au comptant, on avait souvent tendance à associer spéculation et instabilité des prix des produits de base. Les experts convenaient que des réglementations adaptées et une meilleure transparence étaient indispensables pour éliminer les effets de distorsion sur les marchés financiers.

13. Les experts ont examiné ensuite comment les pays en développement tributaires des produits de base pouvaient valoriser de façon optimale leurs produits. En effet, de forts taux de croissance n'étaient pas toujours suivis d'importantes avancées en termes de réduction de la pauvreté ou de redistribution du revenu. Cela était dû en partie au fait que la fragmentation de la chaîne de valeur ne permettait pas de retenir dans le pays une importante valeur ajoutée. Les experts ont mis en exergue, face à ce problème, le rôle des relations intersectorielles pour tirer le maximum de profit des rentes procurées par les ressources, ainsi que la nécessité de concevoir des politiques industrielles appropriées. D'une part, il fallait promouvoir les relations intersectorielles (en aval, en amont et horizontales) pour que les industries de produits de base aient accès aux compétences essentielles, compétences qui pourraient ensuite être transférées à d'autres secteurs de l'économie. D'autre part, les pouvoirs publics avaient un rôle essentiel à jouer pour l'élaboration d'une politique industrielle claire. Ces politiques devaient être conformes à la stratégie de développement, afin de favoriser les interactions entre tous les acteurs (tant publics que privés) de la chaîne de valeur. Et elles devaient comporter des mesures d'incitation et de dissuasion claires, privilégier les capacités réelles et s'inscrire dans une perspective dynamique.

#### **D. Analyse des activités de la CNUCED visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base, y compris les petits producteurs, dans leurs efforts pour faire face aux problèmes relatifs aux produits de base et mettre la production et le commerce de ces produits au service du développement**

(Point 4 de l'ordre du jour)

14. Le deuxième jour de la réunion d'experts a été consacré à une analyse des activités de la CNUCED pour aider les pays en développement tributaires des produits de base. Ces activités visaient à aider les pays en développement tributaires de ces produits à surmonter leurs problèmes spécifiques, qui pouvaient être de nature générale, comme les questions de conformité par rapport aux normes internationales, ou bien ne concerner qu'un pays ou un secteur de produits donné. Il a été souligné que quelle que soit leur portée, les activités de la CNUCED se répartissaient en trois catégories: a) recherche et analyse; b) assistance technique; et c) coopération intergouvernementale et formation de consensus.

15. Les participants ont examiné l'initiative sur le Fonds de garantie pour la filière du coton en Côte d'Ivoire dont l'objectif était d'aider les producteurs de la filière à mieux gérer les risques, en surmontant notamment les problèmes dus à:

a) L'absence de feuille de route pour mettre en œuvre les cadres réglementaires et législatifs existants aux niveaux national, régional et continental; et

b) L'absence de système harmonisé pour la fixation des prix, ce qui aggravait les risques de prix pour les producteurs.

16. Les constatations principales suivantes concernant le projet pouvaient être dégagées: a) il fallait un préfinancement des récoltes pour assurer l'accès des agriculteurs à des mécanismes d'assurance permettant un lissage de leurs revenus; b) il fallait avoir des prix transparents, ce qui pouvait exiger le recours aux technologies les plus récentes de l'information et de la communication; et c) le succès de tout système de préfinancement impliquait un minimum de confiance entre les différentes parties prenantes, afin d'éviter l'aléa moral qui pourrait inciter des exploitants à ne pas respecter les contrats préfinancés, avec des conséquences négatives évidentes sur le crédit dont jouissait le secteur auprès des banques.

17. Les experts étaient généralement d'avis que pour avancer il fallait trouver une option de financement qui soit viable. L'une des options proposées passait par l'utilisation d'une société de gestion des garanties (fondée par exemple sur le modèle coopératif des États-Unis ou de l'Europe) qui garantirait l'exécution du contrat en échange du dépôt des marchandises dans un entrepôt.

18. Les experts se sont également penchés sur les activités exécutées dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale pour l'information sur le minerai de fer. Ce projet comportait la production de trois publications annuelles sur les marchés et les statistiques du minerai de fer, en coopération avec le Groupe des matières premières.

19. Les travaux menés avec le Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable ont été largement salués. Le Forum intergouvernemental avait pour objectif de renforcer et de promouvoir la contribution du secteur minier au développement durable.

20. Selon les experts, les projets mis en œuvre par la CNUCED au cours des trois dernières années démontraient l'efficacité de son action pour trouver des solutions aux problèmes de gestion de données, notamment dans le cadre du système d'échange d'informations sur les ressources naturelles. On a fait valoir que ce projet favoriserait les synergies entre tous les acteurs et contribuerait à une efficacité accrue dans le secteur des ressources naturelles, en particulier: a) en réduisant les coûts et les risques pour les investisseurs potentiels; b) en faisant apparaître en temps réel les conséquences sociales, économiques et environnementales des activités; c) en dynamisant l'intégration régionale; d) en améliorant la préservation du patrimoine scientifique; e) en facilitant l'accès aux informations sur toute la chaîne de valeur des ressources minérales; et f) en faisant connaître aux entrepreneurs locaux les activités de niche possibles.

21. Dans le domaine des politiques pour l'incorporation de composants locaux, les participants ont souligné l'utilité de la Conférence sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique organisée annuellement par la CNUCED depuis 1996, qui permettait de réunir les acteurs privés et les gouvernements et de mettre en lumière la nécessité de développer les relations de production et de promouvoir l'incorporation de composants locaux dans le secteur de l'énergie en Afrique.

22. En ce qui concerne l'analyse des activités de la CNUCED visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base, les experts ont fait valoir que compte tenu de l'interconnexion et de la complexité des marchés mondiaux des produits de base, il fallait adopter une approche multipartite qui tienne compte des besoins de tous les acteurs, grands et petits, et qui soit capable d'offrir des solutions viables et durables. À cet égard, les

participants ont appuyé la poursuite des activités concernant le système d'échange d'informations sur les ressources naturelles.

23. L'Union internationale des télécommunications (UIT) s'est félicitée pour sa part du mémorandum d'accord qu'elle avait signé avec la CNUCED en octobre 2010 en vue d'une collaboration pour la mise en place du système d'échange d'informations sur les ressources naturelles. Compte tenu de son mandat et de son très vaste savoir-faire dans les domaines de l'accès à l'information et de la gestion des connaissances, l'UIT avait donné des conseils sur les stratégies technologiques pour mettre en place le système.

24. Les experts ont encouragé les États membres à mobiliser des ressources pour aider la CNUCED à s'acquitter de son mandat en ce qui concerne la mise en valeur et la gestion des ressources naturelles. Il importait de coordonner les efforts pour associer le gouvernement du pays concerné, les organismes donateurs et le secteur privé, aux niveaux local et international, à la mise en place du système d'échange d'informations. Ils ont souligné aussi la nécessité de renforcer les capacités des pays tributaires des produits de base afin qu'ils puissent mieux gérer leurs ressources naturelles.

25. Pour les experts, il était important que la CNUCED continue à faciliter un dialogue de politique de haut niveau sur les questions de la mise en valeur et de la gestion des ressources naturelles, notamment dans le cadre de la réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement, du Forum mondial sur les produits de base, de la Conférence sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique et du Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable.

26. Selon les experts, il serait souhaitable d'inclure dans le mandat de la CNUCED pour les produits de base au cours des quatre années à venir des initiatives pour accroître le nombre et les capacités des organisations d'exploitants agricoles, dans l'objectif de développer et de rendre plus accessibles les produits et les services d'assurance et de gestion des risques à la disposition des agriculteurs et des petits producteurs. On a souligné que pour que les diverses initiatives lancées par la CNUCED et appuyées par les donateurs dans les domaines du financement des produits de base, des normes et des systèmes d'information sur les produits et de bourses de produits, il fallait pouvoir compter sur le soutien sans faille des donateurs. La CNUCED a été encouragée à continuer à coopérer avec les autres organisations, en particulier dans le cadre de l'initiative «Une ONU».

27. En conclusion, les participants à la réunion ont souligné qu'il fallait agir pour assurer durablement la viabilité de la production, de la distribution et de l'utilisation des produits de base, et chercher des solutions nouvelles au problème de l'instabilité des marchés. Pour atteindre ces objectifs il était indispensable de réunir des données sur les produits de base et de les gérer dans le délai requis et de façon fiable.

## **II. Questions d'organisation**

### **A. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

28. À sa séance plénière d'ouverture, le 25 janvier 2012, la réunion d'experts a élu M. Adani Illo, Ambassadeur et Représentant permanent (Niger), Président, et M. Hugo Rodríguez Nicolat, conseiller (Mexique), Vice-Président-Rapporteur.

**B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Point 2 de l'ordre du jour)

29. Également à sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (publié sous la cote TD/B/C.I/MEM.2/17); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Évolution des marchés des produits de base et problèmes qui se posent sur ces marchés: situation actuelle et perspectives.
4. Analyse des activités de la CNUCED visant à aider les pays en développement tributaires des produits de base, y compris les petits producteurs, dans leurs efforts pour faire face aux problèmes relatifs aux produits de base et mettre la production et le commerce de ces produits au service du développement.
5. Adoption du rapport de la réunion.

**C. Résultats de la session**

30. À sa séance plénière de clôture, le 26 janvier 2012, la réunion d'experts a décidé que le Président établirait un résumé des débats (voir le chapitre I).

**D. Adoption du rapport de la réunion**

(Point 5 de l'ordre du jour)

31. Également à sa séance plénière de clôture, la réunion d'experts a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

## Annexe

### Participation<sup>1</sup>

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la réunion d'experts:

Angola	Kazakhstan
Arabie saoudite	Libye
Autriche	Malaisie
Azerbaïdjan	Mexique
Bélarus	Namibie
Belgique	Niger
Bénin	Oman
Botswana	Ouganda
Côte d'Ivoire	Pays-Bas
Émirats arabes unis	Pérou
Équateur	Philippines
Espagne	Pologne
États-Unis d'Amérique	Qatar
France	République dominicaine
Guinée	Soudan
Hongrie	Sri Lanka
Italie	Togo
Japon	Turquie
Jordanie	Zambie

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Organisation de coopération islamique  
Union africaine  
Union économique et monétaire ouest-africaine  
Union européenne

3. L'institution spécialisée ci-après était représentée à la session:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

---

<sup>1</sup> La liste des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.2/INF.4.

4. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session:

*Catégorie générale*

Consumer Unity and Trust Society (CUTS International)

5. Les intervenants ci-après ont été invités à participer à la réunion d'experts:

*Mercredi 25 janvier 2012*

M. David **Hallam**, Directeur de la Division du commerce et des marchés, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome)

M<sup>me</sup> Machiko **Nissanke**, professeur d'économie à la faculté de droit et de sciences sociales, School of Oriental and African Studies, Université de Londres

M. Etsuo **Kitahara**, Directeur exécutif du Conseil international des céréales (Londres)

M. Christopher **Stevens**, consultant, Overseas Development Institute (Londres)

M. Denis **Seudieu**, économiste principal, Organisation internationale du café

M. Bahattin **Buyuksahin**, Agence internationale de l'énergie (France)

M. Raphael **Kaplinsky**, professeur de développement international, The Open University (Royaume-Uni)

*Jeudi 26 janvier 2012*

M. Jean-François **Casanova**, Président de Strategic Risk Management (France)

M. Robert **Piller**, Auprès Consulting (Genève)

M. Fadilou **Moutaïrou**, conseiller, Mission permanente du Bénin (Genève)

M. Preetam **Maloor**, Division de la stratégie institutionnelle, Union internationale des télécommunications (Genève)

M. Jonathan **Green**, Directeur de l'information, Addax Petroleum (Genève)

---